Chronique

SOYONS BONS POUR ÊTRE IMMORTELS

On m'avait dit qu'il existait près d'Oraison, petite ville de la Durance, une colonie dont les membres pratiquaient l'amour du prochain, le travail de la terre, et la vie végétarienne; qu'ils s'appelaient les Bienaimés, se traitaient de cher frère et de chère sœur, et se demandaient, le soir, pardon des offenses du jour; enfin, qu'ils faisaient partie d'une sorte de communauté, qui se nomme, je crois, Société philanthropique des Amis de l'Homme, répandue en divers pays et comptant ses membres par dizaines de mille.

On m'avait dit aussi que la Terre Nouvelle, ainsi se nomme la colonie, était annoncée par un portail, précédant un jardin peuplé de statues admirables; que dans la maison les tables, chargées de fruits succulents et de gâteaux exquis, disparaissaient sous les fleurs. Je connais la prodigalité de l'esprit provençal. Mais on m'avait dit une chose plus surprenante encore : que les Frères et les Sœurs se croyaient immortels. En fait, on n'avait jamais vu chez eux ni malades, ni morts.

Oraison est à quelques kilomètres de Manosque, dans la Provence de Giono. Qu'on imagine un immense plateau, fait de cailloux cimentés. De loin, sa surface est horizontale comme celle d'un lac, ce qu'il fut autrefois. De près, il est raviné, creusé de rigoles par les rivières, et les routes montent en lacets parmi les genêts et les chênes verts. C'est au bord d'une de ces routes qu'on aperçoit deux groupes : l'un, m'a-t-on dit, représente l'Humanité souffrante, l'autre l'Adversaire. On m'a dit encore qu'ils étaient l'œuvre d'un sculpteur de Toulouse. J'avoue que, sous la pluie d'orage, je les ai assez mal vus. Mais les maisons de la Société philanthropique des Amis de l'Homme se décorent volontiers de statues symboliques. On m'a montré l'image de la Fontaine de la Vérité. La Vérité, vêtue d'une longue robe et debout sur une coquille, verse le vin d'une amphore qui ne paraît point lui peser et qu'elle tient en se jouant. Des figures en robes de catéchumènes tendent des coupes et boivent à longs traits. Une autre rend grâce, un genou en terre, entourée d'enfants. Une devise, sur la photographie, nous avertit que l'amour et l'amitié découlent de la vérité, et que nous les obtiendrons en vivant la loi universelle. — Quelle est cette loi ? Nous allons bientôt le savoir.

Nous arrivons par une allée devant une maison, et, après un moment, nous voyons paraître une femme d'un air aimable et respectable à la fois, et qui, sur notre demande, nous fait entrer dans un petit salon de campagne meublé dans le goût simple d'un bastidon bourgeois. Des raisins trempent dans un seau.

J'ignore le nom de notre hôtesse. Mais ce qu'elle nous a dit était touchant de bonne foi. La brusque pluie qui était survenue avait surpris les Bienaimées comme elles ramassaient les pommes de terre. Elles avaient dû fuir et Mme X..., trempée, mais toujours de bonne humeur, avait changé en hâte de vêtements. Elle avait passé un vêtement de dessous rose à grosses fleurs et enfilé par-dessus un sarrau de toile bise, qu'elle retenait contre elle en m'expliquant l'amour du prochain.

Autant que j'ai compris, c'est là le fondement même de la doctrine. Je regrette un peu qu'on croie devoir le décrer de ce nom d'altruisme, qui n'est pas joli. Mais la charité souriante de tous ceux que j'ai vus dans cette maison est émouvante. Je lis dans un tract : « Les influences altruistes sont l'amour, la patience, la douceur, la longanimité, la bienveillance, l'ordre, la pureté, la soumission, l'obéissance à la vérité, la miséricorde. » Voilà les sentiments des Frères et des Sœurs. Celle qui me parle était la femme d'un ébéniste de Lyon. Elle était si bonne chrétienne qu'elle allait à la messe de cinq heures et demie pour concilier ses devoirs religieux avec le soin de sa maison. Elle était ambitieuse aussi. Devenue veuve, ses enfants mariés, l'ambition décrut : sa vie était confortable, mais il manquait un objet au besoin qu'elle avait de se dévouer. Elle alla le soir aux réunions des Amis de l'Homme. Elle fut d'abord charmée par les cantiques. On lui disait qu'il fallait aimer les autres, se sacrifier pour eux. Elle finit par venir vivre à la colonie d'Oraison. Les habitants de ces colonies sont à un degré de vie spirituelle plus élevé que le commun des fidèles. Mon interlocutrice ne me cacha pas que toute vérité devait être enseignée dans les épreuves. Elle attendait le martyre, sans bien savoir si elle serait pendue ou électrocutée. Elle souriait. Je n'ai jamais vu une figure rayonner d'un éclat plus ingénu. De quel air elle m'a dit qu'il fallait aimer pardessus tout la vérité !

A mes questions, elle répondait avec bonté : « Demandez, demandez, nous ne voulons rien cacher. » Il était facile de démêler, dans le décousu des propos, trois éléments communs, je pense, aux six cents religions qui se partagent le monde : une règle de vie, une foi, une récompense.

La règle, dans les colonies, paraît assez ascétique. Lever à cinq heures; à cinq heures et demie, culte. Ensuite un déjeuner, qui est fait, je crois, de bonne soupe. Les menus de la Terre Nouvelle sont végétariens, avec l'adoucissement du lait et des œufs. Toutefois, mon interlocutrice m'avoua qu'il lui avait été cruel d'être privée, au réveil, de son café au lait. Elle parlait de cette épreuve surmontée, comme le voyageur au port parle de ses fatigues, avec un sourire et un petit haussement d'épaules. Elle s'était fort bien accoutumée à boire à jeun un litre d'eau claire. Elle me fit le plus grand éloge de ce traitement, et m'en promit, avec un embarras pudique, les bienfaits de l'Urodonal. Le travail de la terre occupe la journée. Le but est de se suffire à soi-même. La Terre Nouvelle produit ses légumes, fabrique son électricité. Le temps ne m'a pas permis de visiter la forge ni la menuiserie, qui m'étaient vantées. Derrière un air d'Arcadie, on entrevoit un système d'échanges d'une colonie à l'autre.

La doctrine est fondée sur les Ecritures. Au premier abord on pourrait s'y tromper, et confondre la Terre Nouvelle avec une colonie protestante. J'ai été détrompé en lisant le dernier livre du chef de cette religion, M. Freytag. Qu'on veuille bien m'excuser, si je simplifie à l'excès l'exposé de la foi. Le principe est celui-ci : l'organisme de l'homme est fait pour vivre éternellement. Nous vieillissons pourtant: mais c'est un effet de notre inconduite, et aussi de l'inconduite de nos pères. Si nous obéissons à la loi universelle, si nous vivons en bonne entente avec notre corps, nous ne mourrons point. C'est là peut-être le point le plus original de cet enseignement. Notre corps veut l'altruisme, et c'est en nous conformant à son vœu, en étant, comme il en a besoin, patients et doux, que nous lui permettrons d'être immortel. Ceci nous est répété cent fois. « L'homme est destiné à vivre éternellement comme un être sociable par excellence, un altruiste, aimant son prochain comme lui-même. » Et plus loin : « Les impressions égoïstes donnent des crispations nerveuses, influençant les organes du corps défavorablement, et sont la source directe de la destruction. »

Nous mourons de ne pas penser assez aux autres. Voici le commentaire de cette maxime : « Les influences égoïstes et leurs dérivés sont la violence, la dureté, la paresse, la souillure, la révolte, la résistance, l'indifférence, l'avarice, la cupidité, la rapine, le vol, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, la colère, les animosités, les disputes, les jalousies, les inimitiés, les querelles, les envies, la haine, le meurtre, le crime, etc. Tous ces sentiments crispent les nerfs sensitifs, produisent des maux sans nombre, et la mort. L'individu isolé ressent comme conséquence de ses méfaits toutes sortes de malaises, de maladies, des calculs biliaires, la gravelle, le diabète, l'albumine, le cancer, etc., comme punitions automatiques infligées à ceux qui violent la loi de leur corps. » En d'autres termes, nous sommes faits pour être immortels, si nous ne détruisons pas nous-mêmes notre corps. Or notre corps a besoin pour durer que notre âme éprouve ce que le fondateur de la religion appelle des sentiments légaux. Nous devons vivre en bienfaiteurs. Alors notre âme sera nourrie « de sensations qui produisent le bonheur, la joie, la félicité, la sérénité, la paix, et par conséquent sont des sensations promotrices de la vie sans interruption. » Il faut lire dans *la Vie éternelle* le chapitre si naïvement pathétique où M. Freytag raconte comment il est parvenu à cette vérité.

La pluie avait cessé; je visitai un jardin de pétunias. Après m'avoir instruit, on me fit goûter les melons, qui étaient excellents. A ce moment, entra une femme à cheveux blancs, au profil fin, qui était la directrice. Mais elle me parla surtout de l'effort philanthropique de l'œuvre. Là-dessus, des jeunes gens arrivèrent. Ils avaient une figure de campagnards, avec une expression droite et candide, un air de santé, de force et de netteté. Ils me prirent pour un membre de la société en visite. « Cher frère, me dit l'un avec beaucoup d'onction, avez-vous fait bon voyage? » Je répondis que oui. Malheureusement, je n'étais pas le cher frère attendu.

HENRY BIDOU.

NOUVELLES DU JOUR

Départ de M. Gaston Doumergue

Le président du conseil et Mme Gaston Doumergue ont quitté Paris hier, à 21 h. 10, pour se rendre à Tournefeuille.

Sur le quai de la gare d'Orsay, le chef du gouvernement a été salué par M. Mallarmé, ministre des postes et télégraphes ; le général Denain, ministre de l'air ; MM. Jules Michel, directeur de son cabinet ; Villey, préfet de la Seine ; Langeron préfet de police, et Henry Gréard, directeur général du réseau P.-O.-Midi.

Au quai d'Orsay

M. Louis Barthou, ministre des affaires étrangères, a reçu, hier après-midi, M. Mirza Sayyed Hassan Khan Taghizadeh, ministre de Perse à Paris, ainsi que M. Adrien Thierry, ministre de France à Athènes.

M. Louis Marin en Meurthe-et-Moselle

M. Louis Marin, ministre de la santé publique, a présidé, à Neuves-Maisons, l'inauguration d'une colonie scolaire pouvant recevoir 400 enfants et qui a été entièrement construite par des ouvriers chômeurs qui n'ont accepté aucun salaire pour ce travail.

Après une visite au monument aux morts et à la section de vol à voile de la Haute-Moselle, le ministre s'est rendu à Marache où il a inauguré la mairie.

Le séjour en France des « Amis de La Fayette »

La délégation de la société américaine « les Amis de La Fayette » qui était arrivée dimanche à Paris, a visité, hier matin, sous la conduite de M. Gardner, l'hôtel de la rue d'Anjou où mourut le héros de l'Indépendance américaine. Elle se rendit ensuite rue de l'Université où elle fut l'hôte à déjeuner du général de Chambrun.

A 17 heures, les délégués ont été reçus à l'Hôtel de Ville. Parmi les personnalités qui assistaient à cette réception, citons M. Jesse I. Straus, ambassadeur des Etats-Unis ; le comte Fleury, du ministère des affaires étrangères ; le général et la comtesse de Chambrun ; Mme Edouard Watrous, vice-présidente du chapitre Rochambeau des Filles de l'Indépendance américaine ; le comte et la comtesse Chilly ; Mmes Bottown Laurence Benet, Duncan, P. Forbes, tante du président Roosevelt ; Alfred Kipling; le général et Mme Sherrill; le professeur et Mme Gilmer ; le juge et Mme Walter Gardner ; Mme Armand Massard, etc.

Les honneurs ont été faits par M. P. de Pressac, vice-président du Conseil municipal, qui a souhaité une cordiale bienvenue aux hôtes de la Cité, les remerciant d'entretenir, par leur activité, les hauts sentiments d'amitié qui unissent les deux Républiques sœurs ; M. Achille Villey, préfet de la Seine, s'est associé aux paroles du président.

M. Jesse I. Straus a remercié les représentants de la ville de Paris, et M. Walter Gardner, président de l'association des Amis de La Fayette, s'est joint à lui pour exprimer la gratitude des membres de la société.

Après la signature du Livre d'or, un thé a été offert aux visiteurs.

Ce matin, la délégation a visité l'exposition La Fayette au musée de l'Orangerie. Elle doit, dans la journée, quitter Paris pour Vichy. Demain « les Amis de La Fayette » seront reçus à Vallore par le comte de Pusy-La Fayette. Ils assisteront jeudi, au Puy, à une cérémonie qui aura lieu devant la statue de La Fayette et seront de retour à Paris vendredi. Le 8, ils accompliront, au cimetière de Picpus, un pèlerinage sur la tombe du héros de l'Indépendance américaine.

Dimanche, ils participeront aux cérémonies commémoratives de la victoire de la Marne et se rendront, en outre, au bois Belleau. Lundi, ils iront visiter le château de Blérancourt et, de retour à Paris, assisteront à un thé offert en leur honneur par le ministre des affaires étrangères.

Le départ de la délégation pour New-York est prévu pour le 12 septembre.

A l'Union nationale des combattants

Au cours de son congrès, qui s'est tenu à Luchon, le groupe départemental de la Haute-Garonne de l'Union nationale des combattants a décidé de s'opposer au départ de l'Union nationale du sein de la Confédération nationale, et donné à son président le mandat formel d'agir dans ce sens à la réunion du groupe qui aura lieu le 15 septembre à Paris.

Le groupe a également émis un vœu tendant à interdire toute intrusion dans le domaine politique à la Confédération nationale, qui devra strictement limiter son action à la protection des intérêts matériels et moraux des anciens combattants.

La situation de la « France mutualiste »

Le gouvernement procède actuellement à l'examen des rapports établis sur la situation de la France mutualiste par les deux hauts fonctionnaires du ministère des finances et du ministère du travail, chargés de mission à cet effet.

Le gouvernement a enregistré les mesures d'assainissement et de réorganisation prises par les administrateurs actuels de la France mutualiste. Sans préjuger le résultat de l'examen des rapports qui lui sont soumis, il lui paraît que dès à présent les efforts accomplis sont de nature à apporter aux anciens combattants, membres de cette association, un sérieux apaisement.

Chez les « Croix de feu »

Le *Flambeau*, organe du mouvement des Croix de feu, publie la note suivante :

Nos comités directeurs, réunis en séance extraordinaire, le 30 août, par le président général, ont, sur la proposition de ce dernier, décidé à l'unanimité des présents, que nos associations ne prendront point part cette année à la commémoration de la Marne, le 9 septembre, à Meaux.

Cette décision a été prise pour les motifs suivants :

1° Pour la première fois, on prétend nous imposer un défilé unique, où les Croix de feu apparaîtraient en queue d'un cortège officiel;

2° Les horaires prévus s'opposeraient à l'exécution, même partielle, de notre programme traditionnel;

3° Les volontaires nationaux et fils de Croix de feu ne seraient admis à défiler ni en dehors de nous, ni avec nous.

Ces dispositions ne tiennent pas compte de la participation imposante toujours fournie par nos associations aux cérémonies de Meaux.

Elles excluent nos fils et nos cadets dont la présence à nos côtés affirme à la fois le plus haut des devoirs et la plus sacrée des traditions.

Mais nous ne voulons pas être l'objet involontaire d'incidents difficiles à éviter dans de pareilles conditions et que nos ennemis de l'intérieur et de l'extérieur ne manqueraient pas d'exploiter.

En conséquence :

Nos associations n'iront pas à Meaux le 9 septembre. L'abstention sera unanime.

Toutes les instructions données aux sections à ce sujet sont annulées.

Mais, cette année même, à une date de notre choix, nous accomplirons sur les champs de bataille de la Marne une pèlerinage massif qui sera véritablement nôtre.

L'année prochaine, avertis par le précédent incompréhensible de 1934, nous prendrons nos dispositions pour obtenir la place qui nous est due dans le cadre large d'une organisation bien montée.

CORRESPONDANCE

Déflation ou dévaluation

M. R.-T. Duchemin, président de la Confédération générale de la production française, nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

Le dilemme, déflation ou dévaluation, est de nature à plaire à l'esprit cartésien de nos nationaux; on peut, cependant, se demander s'il pose correctement le problème que nos gouvernants ont à résoudre.

Qu'il soit toujours indispensable, surtout en période de crise économique, de réduire les prix de revient, personne n'en saurait douter; qu'il faille les comprimer à la limite catastrophique provoquée par le double effet d'une surproduction massive et d'une sous-consommation anormale, c'est moins certain.

C'est, cependant, cette compression qui paraît conditionner toute la thèse de M. Paul Reynaud.

Il considère les prix mondiaux comme, définitivement, stabilisés, et il en conclut que, faute de s'aligner sur ces prix, notre production nationale est condamnée à une mortelle anémie.

Pour admettre ce raisonnement, il faut accepter comme démontré que les prix mondiaux — et en particulier les prix des produits agricoles — ont atteint un palier définitif. On peut soutenir que c'est le contraire qui est la vérité.

La culture du blé, pour ne prendre qu'un exemple, ne paye plus, aussi bien aux Etats-Unis et au Canada qu'en République Argentine et dans les grands pays producteurs européens. Les mesures prises dans ces pays et les conférences du blé le prouvent à l'évidence.

C'est ainsi que l'expérience américaine a été, en grande partie, provoquée par la nécessité de rétablir la puissance d'achat des masses paysannes, ruinées par l'effondrement des cours des céréales et que son but principal reste la hausse des prix des denrées agricoles.

D'ailleurs, le jour où les conditions climatériques, les restrictions de production en cours permettront une résorption, même partielle, des stocks anormaux, la loi inexorable de l'offre et de la demande jouera à nouveau, et les cours des céréales s'élèveront inéluctablement.

Ce jour-là, ce n'est pas seulement aux Etats-Unis que le coût de la vie remontera, ce sera aussi en Grande-Bretagne. Les producteurs anglais perdront alors l'avantage que leur ont procuré leur dévaluation monétaire et surtout le fait que les nations qui ont rattaché leur monnaie à la livre sterling ont été dans l'obligation — ne trouvant pas d'autres acheteurs — de vendre leurs produits alimentaires, à la Grande-Bretagne, en livres papier au même prix qu'en livres or.

L'expérience française de 1926 est, elle aussi, démonstrative.

Après la dévaluation du franc, les prix de détail français ne se sont élevés que lentement.

C'est ainsi qu'en 1929, alors que les indices des autres grands pays atteignaient de 144 à 155, l'indice français n'a pas dépassé 129.

De là, pour notre pays, des conditions de vie singulièrement avantageuses, mais anormales et strictement momentanées.

On l'a bien vu quand, la consommation mondiale baissant, les prix se sont effondrés dans le monde entier. Les prix français ont, eux aussi, baissé, mais moins vite que ceux des nations qui n'avaient pas encore dévalué leur monnaie. Le résultat, c'est qu'au début de 1931 l'écart du coût de la vie dans les nombreux pays encore rattachés à l'étalon or s'est stabilisé, à peu de chose près, à ce qu'il était avant 1914.

C'était un retour à un équilibre connu, et c'est ce qui explique que la France ait pu, quoique ayant perdu une partie de sa prime à l'exportation, maintenir une exportation normale et qu'elle ne soit entrée dans la crise que la dernière.

En un mot, à armes égales, elle se défendait, et se défendait bien. Il a fallu l'abandon de l'étalon or par la Grande-Bretagne, puis par les Etats-Unis, pour détruire cet équilibre péniblement acquis et pour tout remettre en question.

Les producteurs britanniques et américains ont, à leur tour, bénéficié de la prime à l'exportation que nous avions connue entre 1926 et 1929.

Reste à savoir si cet avantage peut, pour eux, être durable.

Nous ne le pensons pas, et il nous paraît évident qu'à la moindre reprise des prix de gros mondiaux la hausse des prix de détail suivra, dans tous les pays sans exception, mais beaucoup plus rapidement dans ceux qui ont abandonné l'étalon or. Il en résultera une réduction des écarts de prix de revient dont nous souffrons actuellement.

Faut-il donc, sans attendre ce moment, accepter de dévaluer, une fois de plus, notre franc?

Le risque serait grand, car tout laisse à penser qu'un nouveau sacrifice de notre part, dans ce domaine, aurait comme résultat — outre les inconvénients qui ont été largement exposés ces derniers temps — de provoquer une nouvelle dévaluation du dollar et de la livre.

Nous entrerions ainsi, dans un cycle infernal qui conduirait le monde à la faillite.

N'est-il pas plus sage, dans ces conditions, d'attendre, en réalisant, entre temps, les plus strictes économies, le moment où, du fait de la liquidation des stocks agricoles, les prix remonteront?

Ce jour-là, les prix de revient se rapprocheront dans les différents pays, et seuls subsisteront les écarts de coût de production imputables aux progrès techniques, au standard de vie des travailleurs et aux charges fiscales, éléments qui ne seront jamais les mêmes dans toutes les nations productrices.

Il sera alors possible, en tenant compte de ces écarts normaux, de procéder au désarmement tarifaire indispensable pour de larges échanges internationaux. Tant qu'il y aura des monnaies errantes et des restrictions de devises, ce désarmement sera impossible.

Ecartons donc le dilemme : déflation ou dévaluation, et concluons : déflation et stabilisation.

C'est la stabilisation seule qui arrêtera la course à l'abîme et fixera les limites de la déflation.

Veuillez agréer, etc.

R.-T. DUCHEMIN.

LA MORT DU CONSEILLER PRINCE

L'avocat général Durand s'est rendu, hier après-midi, au cabinet de M. Rabut, juge d'instruction, avec lequel il a eu un entretien qui a duré plus d'une heure. M. Durand, à sa sortie, s'est refusé à toute déclaration. Cependant, nous croyons savoir que l'avocat général n'aurait fait que répéter au juge ce qu'il avait dit à la presse samedi, c'est-à-dire que jamais le conseiller Prince ne lui avait manifesté son intention de se suicider.

Si j'avais su, aurait-il ajouté, que mon malheureux ami avait fermement eu l'intention de se suicider et qu'il m'eût demandé de garder le secret à ce sujet, jamais je ne me serais considéré comme lié par une telle demande. Je n'aurais pas hésité à aller faire part de cette confidence au juge d'instruction.

M. Rabut a observé une discrétion absolue au sujet de son entretien avec M. Durand. Le magistrat s'est ensuite occupé d'une affaire de diffamation connexe à l'affaire Prince. On se souvient que, au début de l'enquête, une piste fut suivie et bientôt abandonnée. Il s'agissait d'un homme à la barbiche blanche, en qui on avait cru reconnaître un médecin dijonnais qui dirigea une clinique; on ajoutait que le numéro de son téléphone correspondait, mais approximativement, à un numéro indiqué à Mme Prince par un correspondant anonyme. Une firme cinématographique eut l'idée de « filmer » la clinique et la plaque indicatrice apposée sur la porte de celle-ci. Le médecin, se jugeant diffamé par la production sur de nombreux écrans, intenta un procès à la firme en question.

Cette affaire est intéressante, parce que, pour la première fois, il s'agit d'un procès en diffamation par la voie cinématographique. M. Rabut, qui, on le sait, est chargé de toutes les affaires se rapportant à la mort tragique du conseiller Prince, avait convoqué, hier après-midi, trois des dirigeants de la firme. Tous trois ont déclaré au juge qu'ils avaient agi de bonne foi et qu'ils n'avaient nullement eu l'intention de nuire à qui que ce soit.

D'autre part, plusieurs journalistes dijonnais ont été interrogés hier, par M. Comps, commissaire de la police mobile, sur le point de savoir si l'un d'entre eux ne serait pas allé, en mars dernier, demander des renseignements au sujet du docteur Sannier-Lamarck, demeurant 14, rue du Rocher à Paris, dont une carte aurait été trouvée près de la Combe-aux-Fées. Le docteur Sannier-Lamarck était parmi les voyageurs du train 35, le 20 février, avec le conseiller Prince. Ce médecin, qui était venu voir à Dijon un certain nombre se ses confrères et leur avait distribué des cartes, s'était spontanément présenté à la police mobile et lui avait donné des explications sur son voyage.

L'enquête menée auprès des journalistes dijonnais a été motivée par le fait que le docteur, peu de jours après le crime, avait reçu la visite d'un enquêteur avant que les policiers dijonnais eussent été informés par la Sûreté nationale de la découverte de la carte de visite. Il a été établi hier que cet enquêteur était non un policier, mais un journaliste.

A la fin de l'après-midi, M. Rabut a reçu de Mme Guyon, belle-mère du conseiller Prince, une lettre lui demandant que la confrontation qui doit avoir lieu entre elle et Mme Nolin se fasse à Dijon, le voyage à Paris lui paraissant, étant donné son grand âge, trop pénible. M. Rabut a aussitôt acquiescé à ce désir.

On sait que Mme Guyon proteste énergiquement contre les propos qui lui ont été prêtés par Mme Nolin.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le congrès international des grains à Nancy

Réuni hier à Nancy, le congrès international annuel des grains a voté une adresse au gouvernement dont voici le texte :

Le congrès de Nancy demande que les licences d'exportations soient accordées aux commerçants dans les mêmes conditions qu'aux coopératives. Il proteste contre le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires et réclame l'exonération pour toutes les céréales.

Il y avait beaucoup de monde au congrès, mais il y a eu peu d'affaires. Pourquoi?

Le volume des transactions est très nettement resté au-dessous des moyennes enregistrées ces dernières années. En blé notamment et en céréales indigènes qui donnaient d'habitude lieu à de très grosses affaires, il ne s'est pratiquement rien passé. C'est dans la législation du blé qu'il faut rechercher la cause principale et la solution d'une situation qui ne peut plus durer sans jeter de graves perturbations dans la vie économique du pays.

La tâche la plus urgente qui s'impose est de résorber le stock qui pèse sur le marché et le gouvernement doit à notre avis mettre tout en œuvre pour faciliter l'exportation au maximum. C'est pourquoi le congrès demande que les autorisations données aux coopératives soient étendues au commerce. Mais le marasme enregistré sur le marché des autres céréales n'a d'autre explication que dans le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires. C'est pourquoi le congrès adresse à M. le président Doumergue, avec l'expression de sa plus entière confiance, la prière instante de rechercher la solution au problème du blé par des mesures techniques et professionnelles. Il insiste tout spécialement sur la pénible situation faite aux négociants et courtiers pour que soit abrogée la taxe sur le chiffre d'affaire qui paralyse complètement le commerce des grains.

QUESTIONS SOCIALES

Une grève de cheminots corses

Conformément à un ordre du jour voté à la dernière réunion, les cheminots corses ont déclenché, hier matin, une nouvelle grève de 24 heures pour protester contre la retenue de 5 0/0 qui leur a été infligée.

ÉCHOS ET INFORMATIONS

IL Y A UN DEMI-SIECLE

Lu dans le *Temps* du dimanche 5 septembre 1884 :

× *M. Gladstone a quitté hier Edimbourg, se rendant à Invercand (Aberdeenshire), au château du colonel Farquharson.*

× *On télégraphie de Tunis que le général Boulanger, poursuivant sa tournée dans la régence, vient d'arriver à Gafsa, au milieu d'une affluence considérable.*

Le départ de l'usine flottante « Tunisie » pour les côtes du Brésil. — C'est ce matin, à 8 heures, que le navire-école la *Tunisie*, équipé pour l'exploitation industrielle du procédé Claude Boucherot de récupération de l'énergie thermique des mers tropicales, a quitté le port de Dunkerque à destination des côtes du Brésil. Cette usine flottante, on le sait, produira, à quelques dizaines de milles du littoral sud-américain, de la glace en quantité industrielle, en utilisant l'énergie thermique offerte par l'Océan grâce à la différence de température entre l'eau du fond et l'eau de surface. La description de l'aménagement technique de la *Tunisie* a été donnée dans le courrier scientifique du *Temps* du 30 juillet.

C'est le commandant Rallier du Baty, ancien collaborateur du docteur Charcot, qui commande la *Tunisie*.

Ambassades

— M. Rosenberg, chargé d'affaires de l'Union soviétique à Paris, a donné hier, à l'ambassade, un déjeuner en l'honneur de M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie.

Nécrologie

— Nous apprenons la mort de *M. Camille-Georges Picavet*, professeur à la faculté des lettres de l'université de Toulouse, décédé subitement à Saint-Quentin.

Né à Auxerre en 1881, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, M. Camille-Georges Picavet avait publié d'importants travaux sur Turenne, notamment des *Documents biographiques* qui lui étaient consacrés, et un volume qui s'intitule *les Dernières années de Turenne*. La Suisse lui avait fourni la matière d'un ouvrage paru en 1919 : *Une démocratie historique*. M. Picavet avait été couronné deux fois par l'Académie française.

Ses obsèques ont été célébrées hier à Fontenelle-en-Thiérache.

— On a la douleur d'annoncer le décès, survenu dans sa 64e année, de *M. Sem Lévy*, directeur général de la maison Louis-Dreyfus et Cie, officier de la Légion d'honneur. Les obsèques ont eu lieu ce matin dans l'intimité.

De la part de Mme Sem Lévy, de M. et Mme Roger Dreyfus, et leurs enfants, et de toute la famille.

— M. et Mme Henri Chaix, Mme Alfred Turlot, M. et Mme Maxime Lanquest-Chaix et leurs enfants, ont la douleur de faire part de la mort de *Mlle Denise Chaix*, en religion *mère Marie-Denise*, leur fille, petite-fille, sœur, belle-sœur et tante, rappelée à Dieu le 28 août, au monastère des cisterciennes trappistines de Laval (Mayenne).

Un service sera célébré vendredi 7 septembre, à dix heures, à Neuilly-sur-Seme, en l'église Saint-Jean-Baptiste. Le présent avis tient lieu d'invitation.

Nouvelles diverses

— M. Germain-Martin, ministre des finances, est arrivé hier à Perpignan, où il est l'hôte de Mme Jules Pams.

— Le comte de Paris a quitté Bruxelles pour se rendre à Gênes où il s'embarquera pour une croisière à bord du *Campana*. Le prince s'arrêtera en cours de route à Merano où il passera quelques heures auprès de sa sœur la duchesse d'Aoste.

— Une manifestation d'amitié franco-italienne a eu lieu à l'occasion du congrès des sapeurs-pompiers de la Savoie, qui s'est tenu à Saint-Jean-de-Maurienne, en présence de MM. Campion, préfet de la Savoie, Antoine Borrel, sénateur, président du conseil général, Falcoz et Pringolliet, députés. A ce congrès assistait, en effet, le marquis de Clavarino, podestat de Bardonnèche.

M. Borrel a souligné que les Alpes pouvaient être un trait d'union aussi bien qu'une frontière, et que la Savoie et le Piémont forment le trait d'union le plus solide entre la France et l'Italie, l'entente de ces deux pays étant la meilleure garantie de la paix.

Le podestat de Bardonnèche a donné l'accolade au président du conseil général, en criant « Vive la France! »

— Le nom de square Laurent-Prache a été donné au square situé à l'angle de la place Saint-Germain-des-Prés et de la rue de l'Abbaye (6e arrondissement); celui de square Marie-Curie, au square récemment aménagé devant l'hospice de la Salpétrière (13e arrondissement); le nom de rue Firmin-Gémier, au tronçon de voie récemment ouvert entre la rue Vauvenargues et l'impasse Sainte-Monique, ainsi qu'à la partie de la même voie restant à ouvrir entre l'impasse Sainte-Monique et la rue Championnet (18e arrondissement).

Œuvres sociales

— On nous prie d'insérer la note suivante :

« Il ne se passe pas de semaine sans que la presse n'enregistre les atroces exploits de parents qui martyrisent leurs enfants. Il vaudrait mieux pour ces pauvres victimes être abandonnées que battues, car bien des foyers seraient prêts à les accueillir. Faute d'enfants, de nombreuses demandes d'adoption restent en souffrance, à la section d'adoption familiale de l'Entr'aide des femmes françaises, 99, rue de Prony. Que les personnes lui dénoncent à temps les enfants martyrs et collaborent ainsi à une œuvre de salut public. »

FEUILLETON DU *Temps*
DU 5 SEPTEMBRE 1934

LA MUSIQUE

VOYAGES AVEC FRÉDÉRIC CHOPIN

Dans le dernier feuilleton nous avons dessiné le radieux couple d'amoureux romantiques formé par Franz Liszt et Marie d'Agoult. Un autre couple d'amoureux romantiques pour le moins aussi fameux était formé à la même époque par Frédéric Chopin et George Sand. Lien également noué entre un pianiste-compositeur et une romancière. C'est précisément Liszt qui, dans le salon de la comtesse d'Agoult, présenta Chopin à George Sand. La première impression fut déplorable. En rentrant, Chopin dit à son ami Hiller: « Quelle femme antipathique que cette Sand! Est-ce vraiment une femme ? Je suis prêt à en douter... » Deux ans plus tard, une passion ardente unissait George Sand à Frédéric Chopin.

Il y a peu de temps que nous sommes informés avec exactitude des péripéties de cette liaison qui devait durer dix ans. Plusieurs documents ayant trait à Chopin ont été mis au jour ces dernières années. La figure du musicien polonais s'y dessine en détail. M. Edouard Ganche, président et fondateur de la Société Frédéric Chopin, a personnellement beaucoup contribué aux découvertes faites dans cet ordre. Il a réservé la meilleure part de sa vie au culte de Chopin. Il a saisi toutes les occasions pour honorer la mémoire de celui qu'il appelle « héros étincelant, triomphateur, surhomme, dieu ». A propos du centenaire de l'arrivée de Chopin en France, il a organisé plusieurs cérémonies commémoratives. Il a été le premier à réclamer la translation des cendres du grand artiste au Panthéon polonais, au Wawel de Varsovie. Il est revenu sur cette idée avec tant de pieux acharnement que cette glorification — la plus haute dont un musicien ait jamais été l'objet — s'est effectuée. Il y a deux ans, les restes de Frédéric Chopin ont été exhumés de la tombe du Père-Lachaise pour être transportés dans le palais varsovien où se trouvent les sépultures des rois et des grands hommes les plus révérés de l'histoire de Pologne.

Le zèle du président de la Société Frédéric Chopin ne s'est pas ralenti. M. Edouard Ganche vient de publier un nouveau volume consacré à son idole, *Voyages avec Frédéric Chopin* (1). Il y apporte, entre autres, les impressions qu'il a éprouvées en visitant certains lieux où vécut Chopin. L'été finissant est propice à toutes sortes de randonnées. Partons donc, sous la conduite de M. Ganche, à la recherche des souvenirs fugitifs laissés par Frédéric Chopin, en France, en Pologne, en Angleterre et aux îles Baléares. A l'exemple de Maurice Barrès et de M. Gabriel Faure, notre guide a été tenté par ces pèlerinages artistiques, où l'on puise une connaissance directe et vivante des grands personnages disparus.

M. Edouard Ganche nous fournit d'abord des renseignements précis et encore inconnus sur l'origine française de Frédéric Chopin. On prétendait que Nicolas Chopin, père du célèbre compositeur, était né à Nancy et qu'il était le descendant d'un gentilhomme polonais de la suite de Stanislas Leczinski, ancien roi de Pologne et duc de Lorraine et de Bar. En 1925, M. Henry Bidou écrivait encore, dans sa capitale étude biographique de Chopin : « Le père, Nicolas Chopin, était né à Nancy le 17 août 1770. On ne sait rien de son origine. » Au milieu du mois de novembre 1926, on reproduisit en brochure les papiers concernant le père de Chopin, qu'on avait retrouvés dans les archives des Actes anciens de la Russie et qui furent restitués à la Pologne par l'U.R.S.S. On apprit ainsi que Nicolas Chopin, fils de François Chopin et de Marguerite Deflin, était né à Marainville (Vosges), le 17 avril 1770.

Le président de la Société Frédéric Chopin voulut vérifier le document sur place. Il demanda à l'abbé Evrard, curé de Marainville, de rechercher dans les registres de la paroisse l'acte de baptême de Nicolas Chopin. Le prêtre dénicha rapidement la pièce en question. Grâce à l'active ferveur de M. Ganche, on détenait la vérité. Nicolas, fils d'un charron, était né à Marainville le 15 avril 1771. Son grand-père (l'arrière-grand-père de Chopin) était simple vigneron. La légende de l'ascendance aristocratique de Chopin s'évanouissait. M. Ganche entra en possession d'autres papiers: l'acte de mariage de François Chopin, père de Nicolas Chopin, uni en secondes noces à Marguerite Laprévote; l'acte de décès du même François Chopin; les actes de décès d'Anne Chopin et de Marguerite Chopin, sœurs de Nicolas et tantes de Frédéric Chopin. Anne et Marguerite sont mortes toutes deux au mois de mars 1845, laissant plusieurs enfants. Frédéric Chopin, installé depuis quatorze ans à Paris, où il avait conquis une haute réputation, ignorait ce qui se passait chez les parents lorrains de son père.

En poussant son enquête plus loin, M. Edouard Ganche découvrirait sans doute les descendants actuels de Frédéric Chopin dans les familles Thomas et Rémy, de Marainville, et Bastien, de Heurgugney. Anne Chopin avait, en effet, épousé Joseph Thomas. Son acte de décès avait été dressé en présence de son fils, Charles-Joseph Thomas. Quant à Marguerite Chopin, mariée à Nicolas Bastien, on lui connaissait un fils, Martin Bastien, et une fille, unie à Charles Rémy. Le village de Marainville est situé entre la colline de Sion et Charmes. Si Maurice Barrès avait été au courant de la filiation lorraine de Frédéric Chopin, quelles belles variations littéraires il eût tirées de ce lignage !

M. Edouard Ganche semble avoir arrêté brusquement ses recherches dans ce sens. Tout au long de son dernier livre, *Voyages avec Frédéric Chopin*, il s'applique à prouver que les éléments constitutifs du génie de Chopin sont essentiellement polonais, et qu'aucune trace française n'y saurait être discernée. Opinion qui n'a rien d'absolu, et qu'il serait peut-être facile de réfuter. N'instituons p